

LA VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT SUR L'EMPLOI

Définition d'après Inserjeunes

La valeur ajoutée d'un établissement sur le taux d'emploi est un indicateur qui permet de comparer de façon pertinente le taux d'emploi des élèves sortants de cet établissement au taux d'emploi d'établissements similaires. La valeur ajoutée est égale à la différence entre le taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement (le taux réel) et le taux d'emploi attendu à 6 mois (le taux issu d'un modèle statistique)

Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi à 6 mois = Taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement - Taux d'emploi attendu à 6 mois de l'établissement

Voici les données pour RDC

	2020	2021	2022	TOTAL	MOYENNE	ATTENDU 2023	REEL 2023	Valeur ajoutée 2023
Statut	Taux insertion professionnelle observé	Taux insertion professionnelle observé	Taux insertion professionnelle observé					
CP	100%	100%	50%	250%	83.33%	83.33%	0	-83.83%
Initiale	67%	75%	7,14%	139,14%	46.38%	46.38%	57.14%	10,76%
Apprentissage	Pas concerné	100%	50%	150%	50%	50%	44%	-6%

Commentaire : le BAC+3 est souvent vécu pour les candidats en alternance comme un tremplin pour le Master et plus comme un accès à l'emploi pour les initiaux